

RIS du SNUipp-FSU 87



Animée par
Edith MARUEJOULS



« **Mixité:**
à la conquête de l'espace »

Selon la géographe du genre Edith Maruéjols, l'aménagement des cours d'école participe de la « ségrégation entre les garçons et les filles ».



**Comment penser la
cour d'école pour plus
d'égalité entre les filles
et les garçons ?**

**21 novembre 2018
13h30 - 16h30**

Maison du Temps Libre
Derrière la mairie de LIMOGES

<http://87.snuipp.fr/>

**Venez écouter et débattre
avec Edith Maruéjols !**

S'appuyant sur des études scientifiques, elle déconstruit la société française en mettant en lumière les stéréotypes sexués, le sexisme et les inégalités réelles qui en découlent.

Ses préconisations ouvrent la voie à une société innovante et pleinement égalitaire.

Loin d'être mise, la fréquentation des espaces et des équipements des loisirs des jeunes, en France, confirme l'inégalité réelle ou inégalité de traitement entre les filles et les garçons.

Edith Maruéjols nous montre le lien entre les espaces de jeux, la mixité à l'école et l'inscription lente et durable des rôles sociaux de sexe à travers l'analyse du micro-espace de loisir que représente la cour de récréation.

Cette RIS est ouverte à toutes et à tous, syndiqué.es ou non !

Retrouvez les modalités de participation sur la page suivante.

Pour en savoir plus :

https://www.lemonde.fr/societe/article/2018/09/16/dans-les-cours-de-recreation-les-filles-sont-invisibilisees_5355861_3224.html

<https://www.snuipp.fr/IMG/pdf/Maruejols.pdf>

Pour affichage dans la salle des maître-sses. Merci !

Ne restons pas isolés : réfléchissons et agissons ensemble !!!



Edith Maruéjols, géographe du genre, a soutenu sa thèse en 2014 : « Mixité, égalité et genre dans les espaces du loisir des jeunes. Pertinence d'un paradigme féministe ». Elle est qualifiée maîtresse de conférences dans sa discipline. Elle a créé le bureau d'études L'ARObE (Atelier recherche observatoire égalité) et ses travaux portent sur l'égalité réelle et opérationnelle dans la cour d'école, les loisirs des jeunes et l'espace public.

Modalités de participation

Merci de nous prévenir de votre venue par mail (snu87@snuipp.fr) ou téléphone (05 55 43 27 30) pour que nous puissions organiser la salle en conséquence.

Pour participer, il suffit de venir ;-)

Si vous souhaitez que votre participation soit prise en compte par l'administration en étant décomptée de votre temps de travail (6h possible à déduire sur le temps des animations pédagogiques), il vous suffit d'avertir votre IEN de votre participation à une RIS en remplacement d'une animation pédagogique de votre choix en utilisant le modèle ci dessous. Le jour de la RIS, une feuille d'émargement vous permettra de justifier de votre présence.

Chacun d'entre nous peut faire valoir la participation à 3 heures de RIS, 3 fois par an, dont une sur le temps de classe.

Nom :
Prénom :
Fonction :
Ecole :

Objet : Participation à une réunion d'information syndicale

Madame ou Monsieur l'IEN Haute-Vienne ...

Conformément aux dispositions de la loi 82-447 du 28/05/1982, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance le fait que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la section départementale du SNUipp-FSU 87 qui se tiendra le deh àh.

Ces heures seront comptabilisées dans les horaires de « conférences pédagogiques ».

Veillez croire, Madame l'Inspectrice / Monsieur l'Inspecteur en mon profond attachement au service public d'éducation.

Date :

Signature :